

PROFESSION INDÉPENDANTE

URSSAF DE L'ISERE
38046 GRENOBLE CEDEX 9

2112C 388

A GRENOBLE, le 14 Décembre 2011

Tél.: 04.37.60.10.51 www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

NADINE BORLA GESTIONNAIRE CPTEs

TEL: 04 37 60 10 51

RÉFÉRENCES

NNI	162107932962660
N° Siret	41933750600010
N° TI	388 3202236602 8



9920/4032 / 008 / 273

03995P/01F/01



MR MARET PHILIPPE
ACCOMPAGNATEUR MOYENNE MONTAGNE
LES ADRETS
554 CH DE PRENAY
38250 LANS EN VERCORS

Page 1 / 2

PRÉLÈVEMENTS MENSUELS 2012

Monsieur,

Vous avez choisi de payer vos cotisations sociales personnelles par prélèvement mensuel.

Les montants indiqués ci-dessous correspondent à vos cotisations provisionnelles 2012 allocations familiales et CSG/CRDS ainsi qu'à la contribution à la formation professionnelle.

Ces cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

CODE ETABLISSEMENT BANCAIRE : 20041

CODE GUICHET : 01017

N° DE COMPTE BANCAIRE : 0356796E028

IBAN - Identifiant international de compte : FR43 2004 1010 1703 5679 6E02 872

BIC - Identifiant international de l'établissement : PSSTFRPPGRE

Par ailleurs, en octobre 2012, il sera procédé à la régularisation de vos cotisations provisionnelles 2011, sur la base de vos revenus professionnels définitifs 2011. Vous recevrez, le cas échéant, un appel de cotisations complémentaire pour les mois de novembre et décembre 2012.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,
Le Directeur